



**REUNION DU BUREAU DU COMITE
INTERPARLEMENTAIRE**

Communiqué final

Du 28 au 30 mai 2007 s'est tenue à Abidjan la réunion du bureau du Comité Interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA) sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mélégué TRAORE, Président du CIP.

Cette réunion a regroupé les membres du bureau du CIP venant du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

Le Conseiller diplomatique du Président de la Commission de l'UEMOA a pris part à la réunion.

A l'occasion de cette session, le bureau du CIP a adopté l'avant-projet de budget du Comité pour 2008 qui sera soumis à la prochaine session du Comité Interparlementaire.

Par ailleurs, le Bureau a entendu le rapport d'activités du CIP présenté par son Président, axé sur la mise en œuvre des décisions prises par la 19^{ème} session ordinaire du Comité tenue à Bamako en février 2007 et les perspectives d'avenir.

Le bureau a également entendu les rapports sur le déroulement des élections présidentielles du Sénégal et du Mali ainsi que sur les élections parlementaires du Bénin et du Burkina Faso. Le bureau du CIP s'est félicité du bon déroulement de ces scrutins malgré les insuffisances relevées, et a salué la maturité politique dont ont fait preuve les populations. Le bureau du CIP exhorte les autorités politiques, l'ensemble des acteurs politiques et la société civile dans chaque pays à conjuguer leurs efforts en vue de l'organisation d'élections justes, crédibles et transparentes dans la sous-région.

Le bureau a décidé que des observateurs de l'UEMOA prendront part à la supervision des prochaines élections au Sénégal, au Mali, au Togo et en Côte d'Ivoire.

Le bureau du CIP a décidé que la prochaine session ordinaire du Comité Interparlementaire aura lieu en août 2007 à Abidjan. Ce choix illustre encore une fois la volonté affirmée des parlementaires de l'UEMOA à accompagner le processus de paix en Côte d'Ivoire et leur disponibilité à soutenir les progrès significatifs accomplis dans ce sens suite à l'accord historique de Ouagadougou, signé le 4 mars 2007 par le Président Laurent GABGBO et le Premier Ministre Guillaume SORO, sous la facilitation du Président Blaise COMPAORE. Le Bureau du CIP a vivement salué cet accord qui constitue une étape majeure dans la sortie de crise en Côte d'Ivoire.

Le Bureau du CIP remercie les hautes autorités politiques de Côte d'Ivoire pour toutes les dispositions prises pour assurer le bon déroulement de la réunion et pour les audiences qu'elles ont bien voulu lui accorder.

Fait à Abidjan, le 30 mai 2007

**Le Bureau du Comité Interparlementaire
de l'UEMOA**